



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . Fr. 8»—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4»—
Trois mois . . . » 2»—

REDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDEES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Eoulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissu : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour H. mes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainage : **AU GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND **E. MEYER & Cie** RUE DU STAND, 6
Cors-ets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie — Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
dises chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

La Cagotte, groupe d'épargne. — Per-
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du
soir, au local, Ronde 26.

Lire dans

LA REVUE KOM-HIC

d'aujourd'hui samedi 22 juin :

Une séance orageuse au Grand
Conseil.

Les élections de mai.

La lutte homérique entre Bo-
Le Beau et Beau-Laid.

Pharmacie d'office

M. BOISOT

Rue Fritz Courvoisier 9.

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

L'Actualité

Les droits et les devoirs

DES

membres dans les associations ouvrières

Quelques considérations

Les associations libres sont les seules rati-
onnelles ; leurs membres ont les mêmes
besoins et poursuivent le même but. La soli-
darité de l'ensemble fortifie l'individualité
et, en s'appuyant les-uns les autres la
devise : « Un pour tous, tous pour un » de-
vient une réalité.

La force qui résulte de cette réunion per-
met de soutenir la concurrence de combat-
tre avantageusement pour l'existence et de
tenir tête à des associations plus puissantes.
Si plusieurs individus se réunissent
pour entreprendre un travail quelconque
ils s'aident et se facilitent mutuellement
en sorte que l'on pourrait dire : « Un aide à
tous et tous à un. »

De ces considérations, il découle que les
associations ouvrières n'ont pas pour ob-
jectif d'acquiescer de la fortune, mais plutôt
d'offrir des avantages indirects à leurs
membres. L'Etat n'a pas besoin d'accorder
des privilèges aux associations ; mais seu-
lement les droits qui leur reviennent.

En Suisse, les associations obtiennent la
personnalité juridique en se faisant ins-
crire au Registre du Commerce. (Voir le
code fédéral des obligations).

Les associations libres partent de l'idée
que le secours sera mutuel et qu'il peut
même s'étendre à d'autres personnes. Cette
idée fera naître des hommes de cœur cou-
rageux, de véritables amis, tandis que l'ap-
pui de l'Etat est plutôt avilissant, il fait
souvent du tort aux autres.

L'histoire des associations est aussi vieil-
le que l'humanité et dès que la naissance
du capital s'est faite et l'exploitation de
l'homme par l'homme, nous avons vu sur-
gir des sociétés ouvrières pour la défense
des droits des exploités.

Car il faut bien le dire, ce n'est pas tout
que d'être membre d'une association, il
faut encore avoir conscience de ses droits
et de ses devoirs, pour avoir des droits il
faut savoir remplir ses devoirs envers nos
sociétés ouvrières.

Se pénétrer de l'idée que l'union fait la
force et la puissance des travaux réunis.

Pour former une association viable, il est
de toute nécessité que chacun de ses mem-
bres soit d'un caractère franc et loyal : La
méfiance, la haine et la jalousie, l'intérêt
personnel ne produisent rien de bon.

Une amitié sincère liera tous les intéres-
sés lesquels se déclareront solidaires les
uns des autres. Malheureusement l'ouvrier
est bien loin de cet idéal. Il est, en général
méfiant, jaloux du camarade, agit pour son
propre compte et se laisse séduire par une
foule de gens rusés et malins qui l'exploit-
ent financièrement et politiquement, des
ambitieux sortis des rangs des classes bour-
geoises qui se font un marche-pied des so-
ciétés ouvrières pour arriver au pouvoir.
Une fois arrivés, ils oublient d'où ils sortent
et qui les a mis où ils sont. Une fois qu'une
société commence à pratiquer l'ingratitude
envers les plus dévoués et les meilleures
de ses membres, c'est une société perdue.

O Justice, Solidarité, Amour, o Vertu !
Jusqu'à quand serez-vous des mots vides de
sens !

Resterez-vous longtemps encore le manteau
hypocrite de la malignité et de toutes les turpitu-
des de la bête humaine !

Tout ce qui vit en moi s'élançait au devant d'un
meilleur avenir.

Une chose qu'un ouvrier ne doit jamais
perdre de vue c'est qu'il est né pour le tra-
vail.

Le travail qui lui procure l'argent pour
nourrir sa famille, et l'autre travail qui
doit l'élever à la dignité d'homme libre et
l'affranchir de toutes ces servitudes qui
font de l'ouvrier l'esclave des exploités.

La tristesse vous saisit lorsqu'on voit les
partis perdre un temps précieux pour dis-
cuter des choses de pure forme qui ne don-
nent du pain à personne, tandis qu'on aurait
si grand besoin de travailler à la solution
de nombreuses et importantes questions
économiques par lesquelles on pourrait
améliorer d'une manière efficace et dura-
ble la situation matérielle de fractions con-
sidérables de la population, situation qui
devient plus menaçante à mesure qu'elle
se prolonge.

Si l'on ne s'entend pas sur ce terrain, de
graves choses sont à craindre ; d'ailleurs
des choses se sont déjà passées qui ont don-
né à réfléchir à qui de droit.

Plus que jamais il est temps que nous dé-
veloppons nos idées et nos principes ; et
plus que jamais il est temps certainement
que nous établissions l'union entre tous
ceux qui veulent l'émancipation du prolé-

ariat. Si notre ligne de conduite peut dif-
férer si nos moyens peuvent être divers,
notre but à tous n'est-il pas le même ? Ne
voulons-nous pas tous que les fruits du tra-
vail appartiennent enfin à ceux qui les
produisent, et qu'ainsi le bien-être et la
justice règnent sur le monde ? Tâchons de
nous rapprocher et de nous entendre, si-
non pour suivre le même chemin (ce qui
n'est pas toujours possible), au moins pour
arriver ensemble et plus vite au résultat
que nous poursuivons tous.

N'oubliez pas que nos plus redoutables
ennemis sont l'indifférence, l'ignorance et
la paresse morale. Il nous manque le feu
sacré, l'esprit de société, de sacrifice et
de travail nécessaire pour réussir et entre-
tenir la vie de société. Chacun arrive, dis-
cute, travaille et se donne un peu de peine
et de bonne volonté.

Quand on n'a pas fait assez pour remplir
ses devoirs, il ne suffit pas de le regretter
et de s'en repentir, il faut prendre la réso-
lution de réparer sa faute en faisant à l'a-
venir beaucoup plus, beaucoup mieux, afin
de remplir la lacune qu'on a laissé se pro-
duire.

Voyons. Avons-nous obéi à nos statuts
qui nous disent d'étudier les questions po-
litiques économiques et sociales ?

Avons-nous lu attentivement les articles
de nos organes ? Avons-nous cherché avec
zèle à faire des prosélytes, à convaincre nos
frères ? C'est par la lecture, mais surtout
par la discussion que nous pouvons nous
instruire.

« Ce qui fait la supériorité de la vie disait
un penseur ce n'est pas l'éclat de quelques
actes saillants qui ne sont que des faits
d'un jour ou des accidents heureux ! L'é-
nergie humaine servie par les circonstan-
ces trouve sans trop de peine ces élans pas-
sagers qui la laissent bien vite retomber
sur elle-même. »

La supériorité de la vie réside dans la
persévérance au service d'une grande cau-
se. Oui, quand on a devant soi un but
grand et noble, une cause juste, le bien du
pays, il faut faire ce que disait O. Connel :
« Il ne faut pas parler aujourd'hui et de-
main, il ne faut pas s'associer aujourd'hui
et demain ; il faut parler toujours, écrire
toujours, pétitionner toujours, s'associer
toujours, jusqu'à ce que le but soit atteint
et le droit satisfait. Il faut laisser la patience
de l'injustice et forcer la main à la Provi-
dence. »

Quelquefois l'on succombe à la tâche,
mais grâce à ces nobles sacrifices de l'hom-
me, la Providence se charge de faire triom-
pher la cause du droit.

Voilà la fermeté de caractère ; quand la
conscience éclairée a parlé, on agit, on dé-
daigne les faveurs au risque d'être pau-
vre toute sa vie.

Mais non, il n'y a rien là d'étonnant ; dé-
fendre la vérité contre l'erreur, défendre
la vertu contre le vice, protéger le petit et
le pauvre, l'éclairer et le diriger, le forti-
fier dans sa pénible existence ; ôter le

masque aux sophistes, aux hypocrites et aux corrupteurs, tout cela à quelque degré que ce soit.

C'est défendre la grande cause du prolétariat parce que les militants du parti ouvrier socialiste doivent être les gardiens de la vérité intégrale, de la vertu toute simple, humble et pure, des droits de chacun dans la société humaine et de la dignité de l'homme.

Puissions-nous tous, par la fidélité au vrai et au bien, être dans une certaine mesure des défenseurs de la cause sacrée des pauvres travailleurs. Donc relevez la tête, travailleurs des villes et des campagnes, car le socialisme est descendu du pays des rêves et de l'idéalisme pour entrer dans le domaine de la réalité.

Il est devenu scientifique et raisonné; des faits il remonte aux causes des misères de l'humanité et froidement sans passion il traduit l'ennemi du repos des hommes à la barre de l'opinion publique, et là sur le squelette du condamné, le voile qui cache ses traits sera arraché et son autorité monstrueuse, son prestige odieux, tomberont devant la grande justicière qui les jettera sans pitié dans la nuit des temps d'où on ne revient plus.

La justice et l'égalité ne seront possibles qu'une fois que la masse des travailleurs, sortant de son sommeil léthargique aura renversé ce monde pourri d'iniquités sociales, pour faire triompher la devise :

Pas de devoirs sans droits!

Pas de droits sans devoirs!

Un vieux militant
du parti socialiste suisse,
Joseph MECKLER.

La Suisse socialiste

Civilisation et chrétienté! — Apprécient l'attitude du Conseiller national Manzoni à l'égard des Boers, M. Favon écrit ce qui suit dans le *Genevois* :

« M. Manzoni s'est fait l'écho d'un sentiment général en Suisse, et M. Brenner a bien expliqué que le Conseil fédéral ne pouvait rien faire. Ce n'est pas sa faute, ni celle de notre peuple, mais des circonstances politiques actuelles.

Nous nous éloignons toujours plus des idées générales et des grandes notions; il semble que 1848 soit séparé de nous par des siècles de la Déclaration des droits de l'Homme.

Vieux jeu, disent les hommes de l'heure d'égoïsme, d'intérêts bas, de terre à terre économique où nous vivons. Soit; mais gare le nouveau jeu! si vous cessez d'accepter comme règle supérieure les grandes vérités humaines, la justice, l'égalité, le droit, si vous ne voyez plus que les intérêts, comment pourrez-vous vous plaindre si la masse souffrante, dont l'intérêt est de renverser de fond en comble l'ordre social actuel, et qui, étant le nombre, sera la force le jour où elle le voudra, met bas votre organisation politique, vos Etats, leurs lois et leurs institutions.

Mais encore une fois, nous n'y pouvons rien. L'excès du mal appelle le remède; ce sont les rois, les empereurs, les aristocraties militaires et financières qui préparent le grand chambard et donnent l'exemple de la poursuite éhontée des biens matériels, sans le moindre souci d'une morale dirigeante.

Il n'y a plus même de méthode; l'ancienne diplomatie de Metternich en avait au moins une. Aujourd'hui on va à ses appétits, tout droit, bousculant tout ce qu'on trouve sur la route; au Transvaal, à Madagascar, aux Philippines, en Chine, en Arménie, partout, on tue, on pille, on laisse tuer ou piller.

Ah! la noble civilisation, et la belle chrétienté!

Aussi faut-il que tout cela change! Les socialistes sont les seuls à le vouloir et à agir dans ce sens.

Etrange! — On se souvient peut-être qu'à la fin de mai une dépêche adressée d'Essen à la *Gazette de Francfort* annonçait que les usines Krupp avaient reçu de la Suisse une importante commande de canons.

Or, les Chambres n'avaient encore voté aucune crédit pour la transformation projetée de notre artillerie, et certains journaux avaient alors insinué que le Département militaire avait voulu mettre les députés en présence du fait accompli, de manière à leur forcer la main.

Samedi au Conseil national, M. le conseiller fédéral Müller a parlé de ces bruits répandus au sujet des prétendus engagements contractés par la Suisse vis-à-vis des usines Krupp :

« Ces informations, dit le chef du département militaire, sont absolument fausses et doivent être considérées comme des calomnies. Il a été établi que la dépêche publiée tout d'abord par la *Gazette de Francfort* n'émanait pas des usines Krupp. Il n'y a eu ni négociations ni engagements avec cet établissement. Nous avons assisté à la répétition de ce qui s'est passé au moment de l'achat des mitrailleuses Maxim. Alors aussi on avait prétendu que des commandes avaient été faites d'une façon anticipée. Dans un cas comme dans l'autre, ces assertions ont été également inexactes. »

Personne ne songe à mettre en doute la bonne foi de M. Müller, mais comment se fait-il qu'une publication allemande très sérieuse, la *Deutsche Export-Revue*, puisse donner, dans son dernier numéro, une gra-

phie encore été fait ou entrepris par les nombreuses personnes ou sociétés qui s'occupent avec un zèle admirable de toutes les œuvres pies dans notre ville.

Et pourtant! La Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois avait à la fin de l'année passée, mis à l'étude la création d'une nouvelle institution, dans notre localité; œuvre qui lui paraissait urgente, et appelée à rendre de grands services à notre population ouvrière. Nous voulons parler d'une « Maternité »; à cet effet, nous avons adressé, au mois de novembre dernier, une circulaire à tous les docteurs de notre ville, leur demandant avis et conseils. Si tous sont d'accord, quant à l'utilité d'une pareille institution, leur opinion diffère quant à l'urgence.

Après une longue étude de la question, et sur le rapport de médecins compétents, nous avons abandonné, pour le moment, l'idée d'une « Maternité » dans notre ville, pour nous vouer à la création d'un hôpital pour enfants, qui, paraît-il, devient de jour en jour plus nécessaire, pour ne pas dire urgent.

De l'avis de docteurs, très au courant de la question, cet hôpital rendrait, au sein de notre population, d'inestimables services, et remplirait mieux qu'une « Maternité », le but que nous nous étions proposés, soit de venir en aide à une partie intéressante de notre population ouvrière. Il nous a été prouvé qu'une mère de famille quitte très difficilement son ménage et ses enfants; car, bien que malade, elle est presque toujours indispensable au sein de sa famille.

Il n'en est pas de même des enfants; et combien de ces derniers meurent faute de soins éclairés!

Que de vies humaines ne sauverait-on pas, si l'on pouvait, au début d'une maladie,

représentant les canons suisses commandés à Essen?

Etrange! étrange! dit le *Pays*.

ARGOVIE. — Une séquestration. — Les journaux argoviens relatent un cas de séquestration qui vient d'être découvert à Mœhlin. Dans une maison de cette localité, une famille Kaufmann tenait enfermé depuis plusieurs mois un jeune homme d'une trentaine d'années, Gustave Kaufmann, qu'on a trouvé nu et décharné dans un réduit infect, où une caisse de 1^m,20 de longueur sur 80 centimètres de largeur, garnie de paille pourrie, servait de couche à ce malheureux. Comme il y avait passé l'hiver sans feu, il avait plusieurs doigts des pieds gelés. La gangrène s'y étant mise, il a fallu les lui amputer. Une instruction est ouverte.

Ce n'est pas seulement en France, comme nous le croyons trop volontiers, qu'il se passe des atrocités contre lesquelles nous sommes disposés à jeter les hauts cris. A chaque instant, nous découvrons chez nous des scandales qui devraient nous rappeler la parabole de la paille et de la poutre, et nous rendre circonspects.

TESSIN. — De plus en plus fort. — *Il Dovere* publie de Chiasso la correspondance suivante, datée du 13 juin: nous l'insérons avec toutes les réserves, car il nous semble impossible que des faits de ce genre puissent se passer :

« Avant-hier eurent lieu au Tribunal royal de Côme, les débats d'une affaire de contrebande contre un sujet italien, dans laquelle étaient impliqués plusieurs négociants et fabricants de tabacs et de cigares de Chiasso, parce qu'ils avaient vendu cette marchandise de contrebande dans leurs établissements! Et il est triste de constater qu'un négociant de Chiasso a été condamné à une forte amende. Il a naturellement interjeté appel, et j'aime à croire que le Tribunal de Milan l'acquittera tout simplement.

Mais, d'un autre côté, cette affaire est d'une telle gravité, qu'elle pourrait dans l'avenir porter un coup mortel à l'industrie des tabacs à Chiasso. L'appétit vient en mangeant. En attendant, un autre procès va se plaider à Côme, le 26 courant, et divers fabricants de Chiasso y sont également « invités » à comparaitre.

Comme l'autorité fédérale, à laquelle incombe l'obligation sacro-sainte de veiller à la défense et aux intérêts de ses nationaux, demeure inactive en face de cette inexplicable invasion du pouvoir judiciaire italien sur le territoire suisse, malgré les remontrances et les recours du gouvernement tessinois, puisque, comme Pilate, elle se lave les mains, les fabricants de Chiasso, avant de vendre dorénavant leurs produits à un acheteur quelconque, feront bien de se procurer un *placet de la direction de la douane italienne!* Ce sont là des choses qui sembleraient impossibles si elles n'étaient que trop réelles.

procurer à tous ces petits êtres souffrants des soins assidus, une hygiène et une nourriture qu'ils ne peuvent trouver à la maison? Aussi La Chaux-de-Fonds, si généreuse, ne vaudra pas se laisser devancer dans ce domaine; et nous sommes assurés de trouver au sein de notre population l'aide et l'appui nécessaires pour mener à bien une institution de ce genre.

Mais, pour mener à bien une œuvre de cette importance, il faut de l'argent, et encore de l'argent; aussi pensions-nous inaugurer le nouveau siècle en faisant une collecte à domicile; on nous l'a déconseillé, dans l'intérêt même de l'œuvre que nous poursuivions.

Au mois de février, dans une entrevue que nous avons eue avec MM. Paul Mosimann et Edouard Tissot, président et secrétaire du Conseil communal, pour nous occuper des voies et moyens à employer pour arriver à créer dans notre ville un fonds en faveur d'un hôpital pour enfants, il fut décidé, d'un commun accord, que nous ne ferions pas de collecte le jour du 1^{er} Mars, comme nous en avions l'intention; ceci pour ne pas gêner la collecte qui se faisait dans tout le canton en faveur de l'Asile des Billodes, mais que nous saisirions la première occasion venue pour lancer un appel à notre population.

Aujourd'hui, cette occasion se présente à nous en la fête des Promotions; à cet effet, nous avons adressé une demande à la Commission scolaire de notre ville, lui demandant l'autorisation de faire une collecte le jour de la fête de la jeunesse, dans les différents temples de notre localité, et d'en affecter le montant pour constituer dans notre ville un fonds en faveur d'un hôpital pour enfants.

La Commission scolaire, comprenant

Cette affaire ne saurait être enterrée, elle aura une suite. Ou Chiasso est territoire suisse, et le commerce légal doit y être protégé par qui de droit, ou nous sommes sous l'empire des lois italiennes. Mais alors qu'on nous le dise, et nous fermerons nos établissements. Il est triste que des citoyens qui exercent sur le libre sol de la Confédération une industrie libre et légale comme toute autre, doivent se laisser molester par la justice italienne.

Pour aujourd'hui il suffirait de poser la question. Plus tard nous discuterons amplement de la chose et nous verrons alors si le Conseil fédéral continuera d'assister impassible et consentira à l'insulte gratuite de ses nationaux comme le dieu indien au sacrifice des fétiches... tessinois. Si nous n'obtenons pas raison, nous nous préparons au sacrifice, mais nous saurons du moins que les affirmations répétées de nationalité, d'indépendance, de liberté, etc., ne sont que de vains mots dont on ne fait étalage que comme morceaux d'éloquence.»

Un citoyen tessinois.

Mouvement professionnel

Fédération suisse des syndicats professionnels. — Le dimanche 9 juin se réunissait à Zurich le comité fédératif qui était au grand complet. En outre il y avait 19 délégués de différentes organisations.

Les décisions suivantes furent prises :

1. Les fédérations qui veulent passer d'une classe inférieure dans une supérieure pour assurer à leurs membres en cas de grève un taux d'indemnité plus élevé, ne bénéficieraient des nouveaux droits qu'après un terme de 6 mois.

2. Aucune grève ne peut être décidée par une fédération de son propre chef si elle n'est pas approuvée par le comité directeur.

3. Les syndicats mixtes seront traités comme une organisation complète (fédération) et il traitent directement avec le comité directeur. Les membres de ces syndicats reçoivent les secours de voyage de leur fédération respective.

4. La grève d'Utzwyl n'ayant pas été approuvée par le comité directeur, le comité fédératif décide qu'une somme jusqu'à 1000 fr. soit allouée comme secours aux grévistes, si le besoin l'exige.

5. Une discussion intéressante eut lieu à propos de la grève à Arbon, qui fut déclarée également sans l'assentiment du comité directeur. Le patronat annonçait une baisse de 10 0/0 sur toute la ligne, là-dessus les ouvriers se sont mis en grève, estimant qu'elle est suffisamment motivée sans passer par le comité directeur. Par 23 contre 12 voix la grève ne fut pas approuvée. Cependant on accorde aux ouvriers célibataires une indemnité de fr. 20, et aux ouvriers mariés l'indemnité statutaire pendant 3 semaines.

6. Sur le rapport du collègue Wysshaar sur la situation à Bienne, le comité fédéra-

l'importance de l'œuvre que nous poursuivons, nous accordait, dans sa séance du 24 mai, l'autorisation demandée et formait les meilleurs vœux pour la réussite de notre entreprise.

C'est donc à la jeunesse de notre ville qu'appartient l'honneur de fournir la première pierre du nouvel édifice. Aussi lui adressons-nous un chaleureux appel, pour que le 13 juillet, chaque enfant apporte sa petite obole; et tous ces petits sous réunis formeront bientôt, nous l'espérons, boulevards de neige, et peut-être que l'œuvre projetée verra le jour plus vite que nous ne le pensons.

Une fois le fonds créé, la Société des Jurassiens bernois verra la meilleure marche à suivre pour intéresser toute notre population qui, nous en sommes certains, ne marchandera pas son concours à une œuvre si éminemment utile et humanitaire.

En attendant, nous invitons toutes les personnes qui voudraient s'intéresser à cette œuvre, à bien vouloir envoyer leurs conseils ou leurs dons à MM. Paul Mosimann, président du Conseil communal, Dr Eugène Bourquin, médecin des écoles, et Arthur Mûnger-Zehr, président de la Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois.

La Chaux-de-Fonds, juin 1901.

Au nom de la Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois :

LE COMITÉ.

N.-B. — Au moment de lancer l'appel ci-dessus, nous apprenons avec plaisir que la Société de l'Union vient de consacrer une somme de 500 francs dans le même but, ce qui nous fait bien augurer de l'avenir, et nous prouve que notre initiative avait sa raison d'être.

POUR UN HOPITAL D'ENFANTS

APPEL

à la population de La Chaux-de-Fonds

Depuis quelques années, La Chaux-de-Fonds se développe d'une manière étonnante; de l'est à l'ouest, du nord au sud, ce ne sont que nouvelles constructions appelées à recevoir les nombreuses personnes attirées chez nous par le commerce et l'industrie. Un peu partout se sont élevés de beaux et grands bâtiments qui, par leur style et leur architecture, embellissent notre ville d'une manière réjouissante; tels sont l'Hôtel communal, l'Hôpital, la Synagogue, l'Hôtel des services judiciaires et le Collège de l'Ouest, pour ne causer que des derniers construits.

Prochainement, nous aurons une nouvelle Gare, un Monument de la République, un Hôtel des Postes, un Temple de l'Abeille, un Monument Numa Droz et un bâtiment à l'usage des Musées; c'est dire que La Chaux-de-Fonds suit une marche normale et progressive, et que bientôt elle n'aura rien à envier aux autres villes suisses.

Si, au point de vue matériel, La Chaux-de-Fonds suit une marche ascendante très réjouissante, il est un autre domaine dans lequel elle ne reste pas en arrière; nous voulons parler des œuvres d'utilité publique et de bienfaisance, qui sont innombrables chez nous; vouloir les énumérer toutes serait beaucoup trop long; il semble même que leur nombre est si grand qu'il est impossible de trouver quelque chose qui n'ait

tif accepte à l'unanimité la proposition d'accorder au comité directeur dans cette question pleins pouvoirs.

7. Une question pendante entre la caisse fédérative et la Fédération des maçons est envisagée comme liquidée.

8. Concernant l'organe du Gewerkschaftsbund, l'Arbeiterstimme, il fut décidé que le comité-directeur doit élaborer jusqu'au prochain congrès un projet (également à soumettre à la discussion préalable dans les syndicats) instituant l'organe obligatoire moyennant augmentation des cotisations.

9. Le comité fédératif décide sur le rapport du secrétaire Calame, d'organiser une tombola.

10. La résolution suivante proposée par plusieurs membres fut votée à l'unanimité: « Le comité-directeur est invité à se mettre en relation avec les différentes fédérations, afin d'examiner et chercher les voies et moyens pour mettre un frein aux agissements de certains sieurs « sociologues » qui cherchent à rendre illusoires les efforts du Gewerkschaftsbund et des différentes fédérations. (Solidarité horlogère.)

Important pour les personnes sourdes. Les tympans artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds permanent soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

EN PAYS NEUCHATELOIS

Question? — On nous écrit de Neuchâtel: *Inspecteurs scolaires.* — Le règlement spécial prévu par l'art 57 de la loi sur l'enseignement primaire stipule à l'art. 3, 3^e alinéa, que chaque inspecteur doit résider dans sa circonscription. Or, est-il vrai que l'un de ces inspecteurs, celui désigné pour les districts du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, est domicilié à Pesoux, donc en dehors de la circonscription à laquelle il est attaché.

Si c'est le cas, ce fonctionnaire doit être invité par qui de droit à se conformer à loi.

La vie locale

Tir. — Pour satisfaire à plusieurs demandes, le Comité de la Société de tir *La Montagnarde* informe ses membres qu'il y aura dimanche 2^e courant de 1 heure à 3 heures après-midi un tir supplémentaire pour ceux qui ont été empêchés de participer aux précédents.

Il est organisé principalement pour le tir militaire obligatoire; quant au tir-tom-

67 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

Néanmoins le forçat était si robuste qu'il se leva, regarda Rastignac, lui dit d'un voix creuse: — Jeune homme, le bien nous vient en dormant.

Et il tomba roide mort.

— Il y a donc une justice divine, dit Eugène.

— Eh bien! qu'est-ce qui lui prend donc, à ce pauvre cher monsieur Vautrin?

— Une apoplexie! cria mademoiselle Michonneau.

— Sylvie, allons, ma fille, va chercher le médecin, dit la veuve. Ah! monsieur Rastignac, courez donc vite chez monsieur Bianchon; Sylvie peut ne pas rencontrer notre médecin, monsieur Grimprel.

Rastignac, heureux d'avoir un prétexte de quitter cette épouvantable caverne, s'enfuit en courant.

— Christophe, allons, trotte chez l'apothicaire demander quelque chose contre l'apoplexie.

Christophe sorti.

bola de la Société, il est fixé au 11 août prochain, et un avis sera envoyé à temps à chacun des sociétaires.

Les militaires qui désireraient encore se faire recevoir de la société peuvent se faire inscrire au Stand des Armes-Réunies dimanche, aux heures indiquées ci-dessus, porteurs de leurs livrets de service et de tir.

(Communiqué.)

Communication. — Nous avons reçu une lettre non signée dénonçant à l'opinion publique deux négociants de notre ville qui se refusent à fermer leur magasin à 8 heures du soir.

Avant de la publier, nous désirons en connaître l'auteur. Nous ne publions aucune correspondance anonyme. Les personnes qui nous transmettent des articles sont assurées de notre discrétion absolue.

Avis au public. — En cas de beau temps le dimanche 23 juin, aura lieu la fête champêtre organisée par la chorale des ouvriers graveurs et guillocheurs. Bonnes consommations, jeux divers avec beaux lots attendent les nombreux amateurs.

Grand concert. Distribution gratuite aux enfants. Qu'on se le dise!

Ecole Ménagère. — Le cours de juillet est complet. L'Ecole étant fermée pendant le mois d'août les inscriptions pour le cours de septembre sont reçues dès maintenant par M. Ed Clere, président de la Commission.

Bienfaisance. — La direction des finances a reçu avec reconnaissance 7 fr., collecte faite pendant un repas de noce au restaurant Droz-Vincent en faveur de l'Etablissement des jeunes filles.

— La direction des finances a reçu avec reconnaissance d'un généreux anonyme 200 francs, dont:

- 100 fr. pour l'Hôpital.
- 40 » pour le Fonds Asile de vieillards géré par la commune.
- 20 » à l'Asile de vieillards à Beauregard.
- 20 » au Fonds pour un Asile cantonal de vieillards du sexe féminin.
- 20 » à la communauté israélite de notre ville pour ses pauvres.

— La direction des finances a reçu avec reconnaissance 17 francs des fossoyeurs de Mme Angèle Thiébaud-Perret pour les Colonies de vacances.

— La direction des finances a reçu avec reconnaissance de la Société des patrons boulangers:

- 150 fr. pour l'Hôpital.
- 150 » pour l'Etablissement des jeunes filles.

— La Commission de l'Hôpital témoigne sa profonde reconnaissance au généreux anonyme qui lui a fait parvenir 100 francs par l'entremise de la direction des finances.

(Communiqué.)

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

— Mais, père Goriot, aidez-nous à le transporter là-haut, chez lui.

Vautrin fut saisi, manœuvré à travers l'escalier et mis sur son lit.

— Je ne vous suis bon à rien, je vais voir ma fille, dit monsieur Goriot.

— Vieil égoïste! s'écria madame Vauquer, va, je te souhaite de mourir comme un chien.

— Allez donc voir si vous avez de l'éther, dit à madame Vauquer mademoiselle Michonneau qui, aidée Poiret, avait défilé les habits de Vautrin.

Madame Vauquer descendit chez elle et laissa mademoiselle Michonneau maîtresse du champ de bataille.

— Allons, ôtez-lui donc sa chemise et retournez-le vite! Soyez donc bon à quelque chose en m'évitant de voir des nudités, dit-elle à Poiret. Vous restez là comme Baba.

Vautrin retourné, mademoiselle Michonneau appliqua sur l'épaule du malade une fort claque, et les deux fatales lettres reparurent en blanc au milieu de la place rouge.

— Tiens, vous avez bien lestement gagné votre gratification de trois mille, francs, s'écria Poiret en tenant Vautrin debout, pendant que mademoiselle Michonneau lui remettait sa chemise. — Ouf! il est lourd, reprit-il en le couchant.

— Taisez-vous. S'il y avait une caisse? dit vivement la vieille fille dont les yeux semblaient percer les murs, tant elle examinait avec avidité les moindres meubles de la chambre. — Si l'on pouvait ouvrir ce secrétaire, sous un prétexte quelconque? reprit-elle.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 21 Juin 1901

NAISSANCES

Richard, Charles, fils de James-Edouard, horloger et de Julia-Léa née Diny, neuchâtelois et bernois.

Vaucher-de-la-Croix, André-Erik, fils de Louis-Auguste, percepteur communal et de Regula née Hebeisen, neuchâtelois.

Grosvernier, Georges-Arnold, fils de Arnold, remonteur et de Marie-Antoinette née Mæder, bernois.

PROMESSES DE MARIAGE

Robert-Charrue, Fritz-Edouard, mécanicien, et Robert-Nicoud, Anna, couturière, tous deux neuchâtelois.

MARIAGES CIVILS

Robert, Louis-Edouard, garçon de magasin, neuchâtelois et bernois et Leuba, Adèle, ménagère, neuchâtelois.

Recensement au 1^{er} Décembre 1900: 35,815 âmes.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Berne, 22 juin. — Le Conseil général a accordé un crédit pour la réception des tireurs neuchâtelois qui passeront à Berne, le 29 juin, avec la bannière fédérale.

Londres, 22 juin. — Aux Communes, répondant à une question, le ministre de l'intérieur dit qu'il n'avait pas eu les pouvoirs nécessaires pour s'opposer à la réunion de Queenshall (le meeting présidé par M. Labouchère et où les délégués afrikanders ont pris la parole.)

M. Bodrick annonce qu'il y a 34,112 Boers dans les champs de concentration du sud de l'Afrique.

Madrid, 22 juin. — Une escadre anglaise extraordinairement nombreuse est à l'ancre devant Gibraltar où elle fait du charbon.

En comptant le personnel des vaisseaux de guerre et la garnison de Gibraltar, le total des troupes anglaises sur ce point est de 40,000 hommes.

On commente vivement le fait que les manœuvres anglaises ont eu lieu dans les eaux marocaines.

Le Cap, 22 juin. — On a découvert un cas de peste vendredi à bord d'un navire et un autre cas à Port-Elizabeth.

— Ce serait peut-être mal, répondit Poiret.

— Non. L'argent volé, ayant été celui de tout le monde, n'est à personne. Mais le temps nous manque, répondit-elle. J'entends la Vauquer.

— Voilà de l'éther, dit madame Vauquer. Par exemple, c'est aujourd'hui la journée aux aventures. Dieu! cet homme-là ne peut pas être malade, il est blanc comme un poulet.

— Comme un poulet? répéta Poiret.

— Son cœur bat régulièrement, dit la veuve en lui posant la main sur le cœur.

— Régulièrement? dit Poiret étonné.

— Il est très-bien.

— Vous trouvez? demanda Poiret.

— Dame! il a l'air de dormir. Sylvie est allée chercher un médecin. Dites donc, mademoiselle Michonneau, il renifle à l'éther. Bah! c'est un *se-passe* (un spasme). Son pouls est bon. Il est fort comme un Turc. Voyez donc, mademoiselle, quelle palatine il a sur l'estomac: il vivra cent ans, cet homme-là! Sa perruque tient bien tout de même. Tiens, elle est collée, il a de faux cheveux, rapport à ce qu'il est rouge. On dit qu'ils sont tout mauvais, les rouges! Il serait donc bon lui?

— Bon à pendre, dit Poiret.

— Vous voulez dire au cou d'une jolie femme, s'écria vivement mademoiselle Michonneau. Allez-vous-en donc, monsieur Poiret. Ça nous regarde, nous autres, de vous soigner quand vous êtes malades, vous pouvez bien vous promener, ajouta-t-elle. Madame Vauquer et moi, nous garderons bien ce cher monsieur Vautrin.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôt

Pain blanc à 30 centimes
1^{re} qualité à 30 le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

Fr. 3.75
les 6 mètres LODEN, double largeur
Etoffe grand usage, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie hommes dans tous les prix. 3
Echantillons franco. Gravures gratis.
Grands Magasins v. F. Jelmoli, A. G. Zurich

CAFÉ HOMEOPATHIQUE

(dit café de santé) à 70 cent. le kg. de la fabrique Kuenzer, et C^{ie} à Fribourg (Bade).

Arrivage régulier tous les mois, au magasin de consommation rue du Versoix 7

chez D. Hirsig.

Fr. 4.50
la robe de 6 mètres Loden double largeur. Nuances nouvelles, étoffe très solide. 4000 dessins de fabrication toute première. Etoffes pour dames et draperies messieurs de qualités courantes jusqu'aux nouveautés élégantes. Vente en détail à de réels prix de gros. Echantillons franco. 1
Maison STÆPEL & Cie, Zurich.

Imprimerie de LA SENTINELLE

TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres

DIMANCHE 23 JUIN 1901
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
organisée par la
CHORALE DES OUVRIERS GRAVEURS ET GUILLOCHEURS
AU HAUT DES GOMBES
(Sentier de Pouilleret)
Grand Concert
Bonnes Consommations

Poiret s'en alla doucement et sans murmurer, comme un chien à qui son maître donne un coup de pied.

Rastignac était sorti pour marcher, pour l'air, il étouffait. Ce crime commis à heure fixe, il avait voulu l'empêcher la veille. Qu'était-il arrivé? Que devait-il faire? Il tremblait d'en être le complice. Le sang-froid de Vautrin l'épouvantait encore.

— Si cependant Vautrin mourait sans parler? se disait Rastignac. Il allait à travers les allées du Luxembourg, comme s'il eût été traqué par une meute de chiens, et il lui semblait en entendre les aboiements.

— Eh bien! lui cria Bianchon, as-tu lu le *Pilote*?

Le *Pilote* était une feuille radicale dirigée par monsieur Tissot, et qui donnait pour la province, quelques heures après les journaux du matin, une édition où se trouvaient les nouvelles du jour, qui alors avaient, dans les départements, vingt-quatre heures d'avance sur les autres feuilles.

— Il s'y trouve une fameuse histoire, dit l'interne de l'hôpital Cochin. Le fils Taillefer s'est battu en duel avec le comte Franchessini de la vieille garde, qui lui a mis deux pouces de fer dans le front. Voilà la petite Victorine un des plus riches partis de Paris. Hein! si on avait su cela? Quel trente-et-quarante que la mort! Est-il vrai que Victorine te regardait d'un bon œil, toi?

— Tait-toi, Bianchon, je ne l'épouserai jamais. J'aime une délicieuse femme, j'en suis aimé, je...

(A suivre).

Sonntag den 23. Juni 1901
Grosses Waldfest oberhalb der Steinmühle
 veranstaltet vom
ALLGEMEINEN ARBEITERVEREIN CHAUX-DE-FONDS
 Für Unterhaltung, sowie gutes Bier à 15 Cts., Wurst & Brod wird gesorgt.
 Zu zahlreichem Besuch ladet höflichst ein
DER VORSTAND.

MAGASIN
PAUL TRIPET
 6, Rue de la Balance, 6
LA CHAUX-DE-FONDS

Grand choix de garnitures de toilette
 Services de table, à déjeuner et à thé
 Assortiment complet de cristaux de table et de fantaisie

Spécialité d'articles pour Hôtels,
 Restaurants et Pensions
 Coutellerie de table. Couverts en Ruolz, Neusilber et métal ferré
 Huiliers. Services à café et thé
 en métal anglais nickelé

ARTICLES D'ÉCLAIRAGE
 Lampes à pied et à suspension. —>< Lampes colonne
ARTICLES DE MÉNAGE

XVIII^{me} Exposition de Peinture
 de la Société des Amis des Arts à La Chaux-de-Fonds
 DU 9 AU 30 JUIN 1901
 au Musée de Peinture, au Collège industriel
PRIX D'ENTRÉE : 50 centimes

Cartes d'abonnement pour toute la durée de l'Exposition avec participation au tirage de la loterie : 5 francs. — L'Exposition est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

TOMBOLA
 DE LA SOCIÉTÉ CHORALE "LA PENSÉE"
 en faveur de sa caisse de secours mutuels

Total de la première liste des dons fr. 2874.
 Le billet 50 centimes en vente dans de nombreux dépôts.
 — Tirage en Juillet. —

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
 ● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes,
 prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
 MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
 Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS
 Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

Société de tir militaire
"LA MONTAGNARDE"
 Dimanche 23 juin 1901
 de 1 à 3 h. après-midi
Dernier tir militaire obligatoire
 pour l'année 1901
 (Voir communiqué à la chronique locale).

DR DE SPEYR
 médecin-oculiste à Chaux-de-Fonds
 sera absent
 du 21 juin au 19 juillet

Société de Consommation
 Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
 111, Demoiselle, 111
AUX AMATEURS
 de
vrais vins français

Un voyage d'achat fait dans les vignobles de Villié, Morgon, Fleurie et Beaujeu, nous permet d'offrir un véritable

BEAUJOLAIS NOUVEAU
 ouvert à 55 c. le litre

Beaujolais vieux, bouché, 75 c. le lit. sans verre
 Saint-Georges " 75 c. "
 Mâcon " 60 c. "

FROMAGES

Liquidation de 200 pièces de fromage maigre de trois qualités différentes à des prix sans concurrence, à la laiterie rue du Collège 8.
 Se recommande,
F. Stotzer.

On demande un bon graveur à l'atelier Chs-Aug. ZIMMERMANN, Daniel JeanRichard 13.

Restaurant
 DU
CERISIER

BON JEU DE BOULES
 Bonne consommation attend les amateurs.

LAIT STÉRILISÉ
 naturel

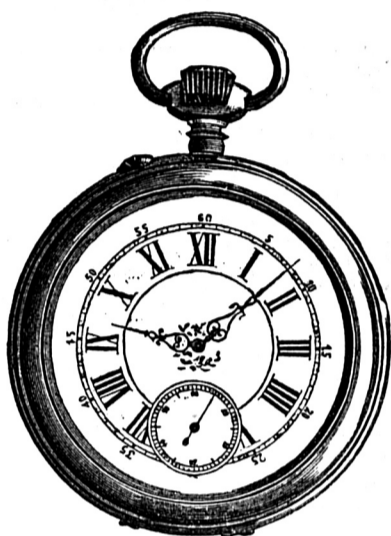
Le lait stérilisé de la nourrice de l'avenir est le meilleur aliment pour enfants, le plus naturel et remplace le lait de la maman ! Aucun cas de diarrhée.

Laiterie D. HIRSIG,
 Versoix 7, et
 Antoine WINTERFELD,
 à la Gare

Vin rouge du Tessin 1^a
 garanti pur à fr. 15.— les 100 litres, port dû c/renbours. 532
 Morganti frères, Lugano.

CERCLE OUVRIER
 SERRE 35 a SERRE 35 a
 Dimanche 23 juin 1901
 à 8 heures du soir
Soirée Familiale
 organisée par la
COMMISSION des JEUX du CERCLE

Sagne-Juillard
 HORLOGER-BIJOUTIER
 38, Rue Léopold-Robet, 38
 TÉLÉPHONE Maison [de confiance] fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
REVEILS
PENULES ↙

RÉPARATIONS **Garantie absolue**

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME
 le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les **Pectorines** du D^r J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les **pharmacies**.
 H4638Q 401

Glaces en TOUS GENRES
 PRIX défiant toute concurrence
 GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS
 Se recommande, **CH^r BRÄNDLÉ.**
 Magasin Rue Léopold-Robet 47

Chapellerie
J. VERTHIER
 RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE
CHAPEAUX DE SOIE
CASQUETTES ← **CRAVATES**

Grand choix de Parapluies **Grand choix de BÉRETS**

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE

—>< **RUE NEUVE 10** —><